



PROJET DE LIAISON ROUTIÈRE FOS ↔ SALON

Concertation continue

Réunion publique d'ouverture

01 mars 2022

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

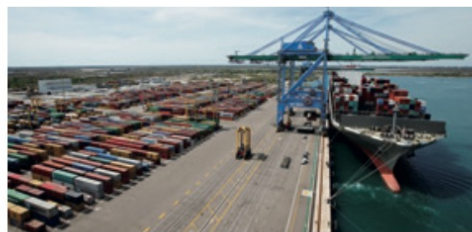

PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Dès votre arrivée, merci de

- Vous **laver les mains** ou utiliser un **gel hydro-alcoolique**
- Mettre un **masque** et le **garder pendant toute la séance**
- **Remplir la feuille d'émargement** avec vos coordonnées afin de permettre à la DREAL PACA de vous informer d'un éventuel cas de COVID déclaré d'un participant sans divulgation d'identité





Mot d'accueil

M. Alain Aragneau

Adjoint au maire d'Istres

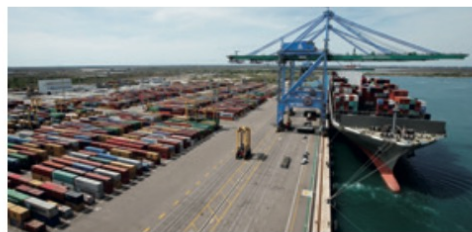




M. Régis Passerieux

Sous-Préfet d'Istres





M. Jean-Pierre Serrus

***Vice-Président
transports et mobilité durable
Région Sud
Provence-Alpes-Côte d'Azur***



Ordre du jour

5 mn • Mot des garants

5 mn • Vos attentes

20 mn • Rappels

- Historique et planning du projet
- Enseignements du débat public
- Décision ministérielle

20 mn • Temps d'échanges

20 mn • Méthodologie études préalables à la DUP

- Dispositif de concertation continue

5 mn • Outils de communication et participation

25 min • Temps d'échanges

Garants de la concertation continue

2 garants qui veillent :

- à la **qualité, à la sincérité et à l'intelligibilité des informations diffusées au public**
- au **bon déroulement de la concertation**

Leur rôle : prescrire, conseiller, servir de recours, rendre compte en s'appuyant sur :

- Les recommandations faites dans le compte rendu du débat public,
- Les engagements pris par le maître d'ouvrage
- L'avis de la CNDP sur la qualité des réponses du maître d'ouvrage

DREAL PACA - STIM

- Olivier TEISSIER, Chef du service infrastructures et mobilité
- Lionel PATTE, chef de l'unité maitrise d'ouvrage
- Cédric MARY, adjoint au chef de l'unité maitrise d'ouvrage
- Xavier CEREAS, responsable d'opération

Nicaya conseil – animation régulation

- Blandine PÉRICHON,
- Camille BOUVET,
- Anaëlle BARRES



Charte pour cette réunion

- Règle de base

Tout le monde a raison...
... Partiellement !!!

- Respect
- Pas de jugement
- Écoute
- Bienveillance
- Echanger de façon respectueuse



Autres besoins de votre part ?

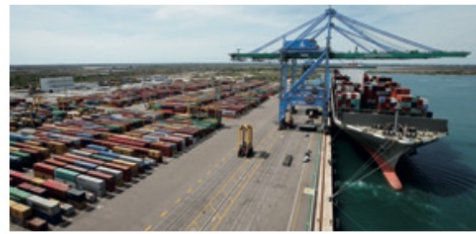
Les attentes exprimées lors de l'inscription (1/2)

- Être informé(e) sur le projet, notamment sur :
 - Le tracé : variantes retenues et soumises à la concertation
 - Le calendrier et l'horizon des travaux
 - La voirie envisagée : type, caractère payant de certaines routes...
 - Les possibilités de report depuis d'autres itinéraires
 - Le volume de véhicules prévu
 - Ses impacts sur le quotidien des riverains concernés
 - Ses impacts environnementaux et leur évaluation
- Obtenir des informations spécifiques sur :
 - Le développement de pistes cyclables et transports doux
 - La réflexion paysagère sur l'interface entre la route et les communes en bordure
- Concernant la concertation/information du public :
 - Connaître la raison de l'absence d'information depuis les premières réunions d'information
 - Connaître les dates des prochaines réunions publiques et les thématiques abordées



- Un participant a souligné :
 - La caractère indissociable du projet avec des aménagements prioritaires en faveur du vélo et des transports en commun, dont un pôle d'échange train/car/vélo... à Fos-Lavalduc
- Des participants se sont exprimés sur les variantes d'aménagement proposées
 - ...en faveur :**
 - De la double voie entre la Fossette et Port Saint-Louis
 - Du contournement du « barreau des étangs »
 - De l'aménagement de l'itinéraire existant avec une voie dédiée aux véhicules lourds (dont priorité aux cars et bus en heures de pointe)
 - Du projet en général
 - ...contre**
 - Le contournement du « barreau des étangs »

... Avez-vous d'autres attentes ?



1

Historique et planning du projet



Historique et planning du projet

2015

- Etudes d'opportunité phase 1 – Définition et comparaison de variantes

2019

- Saisine de la CNDP, organisation du débat public par la CPDP

2020

- **1^{er} sept 2020 - 31 janv 2021** - Débat public

2021

- **31 mars 2021** - Compte-rendu de la CPDP et bilan de la CNDP*
- **29 juin 2021** - Décision ministérielle - Préparation des études d'opportunité phase 2

2022

- Etudes d'opportunité phase 2
- Définition de la variante préférentielle /concertation continue

2023

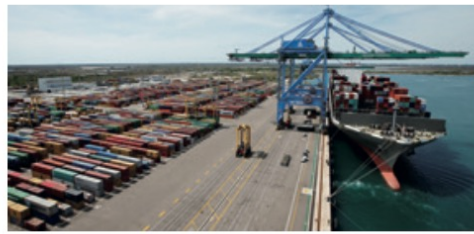
- Choix de la variante préférentielle et décision de financement du projet
- Etudes préalables à la Déclaration d'Utilité Publique du projet

2024

- Enquête publique et Arrêté de Déclaration d'Utilité Publique

CPDP : Commission Particulière du Débat Public -

CNDP : Commission Nationale du Débat Public



2

Enseignements du Débat public



Prendre une décision claire et ferme

- Choisir l'option
- Etudier la possibilité de phaser le projet
- Explorer des solutions pour le financement du projet
- Réduire le nombre de variantes de tracé

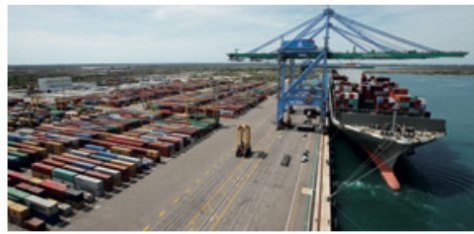
Réaffirmer la cohérence des politiques publiques

- Une instance de suivi des projets, rendre lisibles les coopérations et les investissements pour l'intermodalité
- Se doter des outils nécessaires à une approche multimodale
- Considérer le projet comme un élément du système territorial
- Préserver les ressources du territoire
- Prendre en compte les impacts cumulés

Compléter l'information

- Données de trafic, sécurité routière, changement climatique et Gaz à effet de serre (GES), biodiversité,
- Artificialisation des sols/compensations, pollution de l'air, santé

Poursuivre la concertation



3

Rappel de la Décision Ministérielle du 29 juin 2021



La décision ministérielle du 29 juin 2021

Principes de réaménagement et statut de la route

- **Réaménagement de la RN 569 entre Fos et l'A54 et amélioration des conditions de contournement de Fos-sur-Mer**
- Le statut de **route express sur la totalité de l'itinéraire**. La section Nord pourrait bénéficier du statut d'autoroute par adossement à la concession ASF
- Le recours à des **vitesse maximale autorisées réduites** : 90 km/h voire 70 km/h au droit des zones urbanisées
- Le principe d'un réaménagement de la RN569 selon :
 - **un profil en travers à 2x2 voies en section courante**
 - **un aménagement en place des routes existantes en majorité et des échangeurs dénivelés** conciliant:
 - les besoins de trafic,
 - la préservation de l'environnement
 - la maîtrise des délais de réalisation

La décision ministérielle de juin 2021

Études, instances de suivi et gouvernance et phasage

Études et évaluation

- **Poursuite des études de conception** qui devront permettre de finaliser les choix et les caractéristiques des aménagements en vue de la DUP
- Conduite d'une **évaluation environnementale** par le maître d'ouvrage

Comité de gouvernance et de suivi

- Mise en place d'un **comité de suivi des projets de mobilité et de transports du territoire** par le préfet de la région PACA, en lien avec l'Autorité Organisatrice des Mobilités
- Un **comité des élus « liaison routière entre Fos-sur-Mer et Salon-de-Provence »** présidé par le préfet de la région PACA associant les collectivités locales concernées

Phasage

- **Réalisation phasée, par section fonctionnelle, avec la priorisation suivante :**
 - Section nord
 - Section centrale
 - Section sud

La décision ministérielle de juin 2021

Principe d'aménagement et variante retenue par section

SECTION NORD

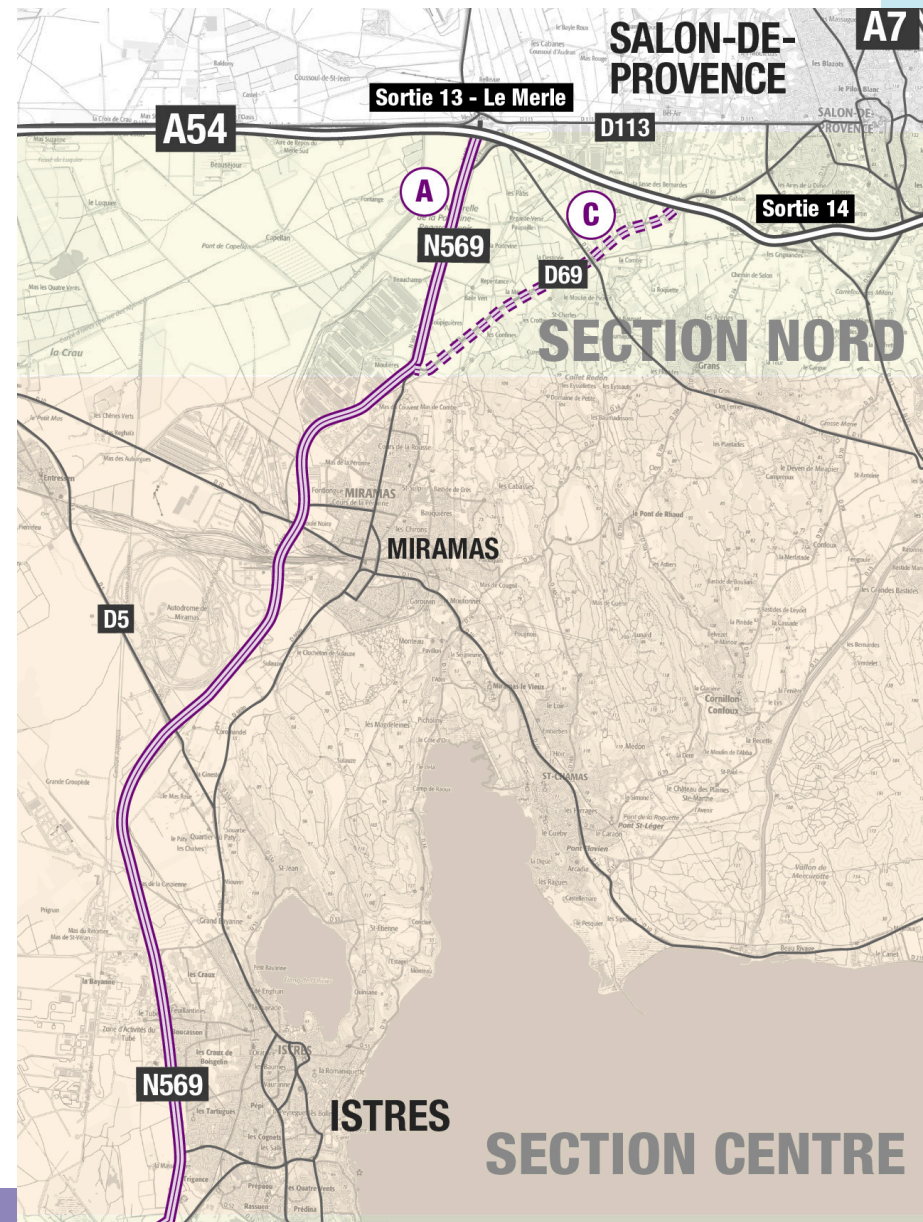
(A54/carrefour Toupigières)

- Poursuite des études en retenant comme **référence la variante A**
- Poursuite de la **comparaison avec la variante C modifiée en aménagement sur place** de la RD69
- Variante B écartée

SECTION CENTRALE

(carrefour Toupigières/carrefour Rassuen)

- Principe de **l'aménagement sur place** retenu



La décision ministérielle de juin 2021

Principe d'aménagement et variante retenue par section

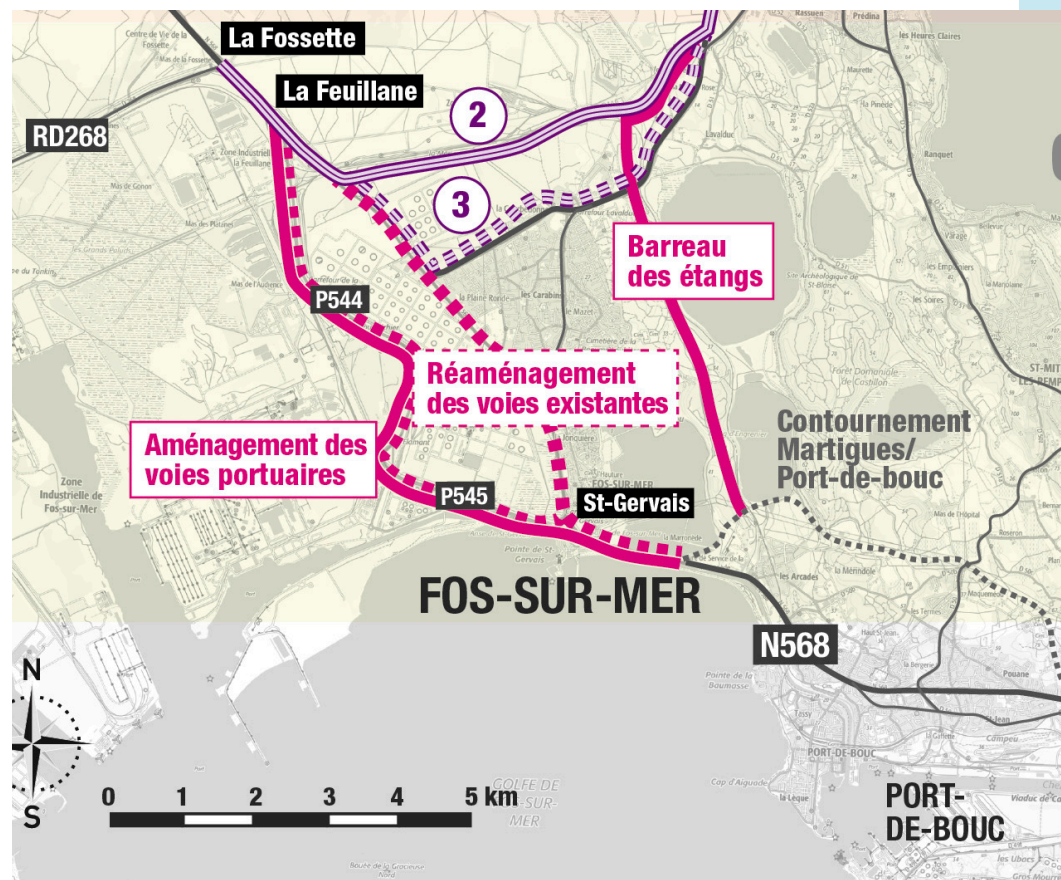
SECTION SUD

(carrefour Rassuen/RN568)

- Poursuite des études en retenant la **variante 2** comme **référence**
- Poursuite de la **comparaison** avec la **variante 3**
- **Variante 1** écartée

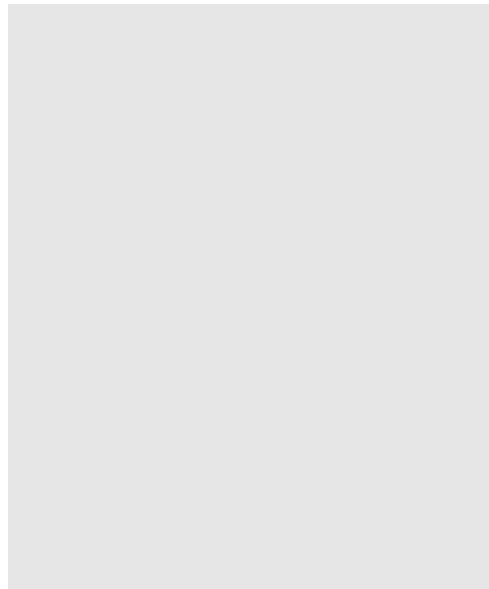
Amélioration du contournement de Fos-sur-Mer

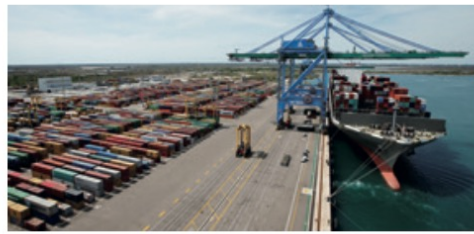
- **Études complémentaires de faisabilité et d'opportunité** à conduire afin de définir la solution préférentielle pour la poursuite du projet



Echanges

- **Questions**
- **Clarifications**
- **Compléments**





4

Méthodologie des études préalables à la DUP

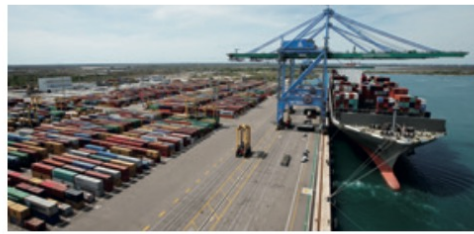


Méthodologie des études préalables à la DUP

- **Etudes EO2 des variantes post débat public**
 - Comparaison des variantes et définition de la variante préférentielle
 - Concertation publique continue permettant de co-construire le meilleur projet possible
- **Etudes préalables à la DUP, étude d'impact du projet**
 - Saisine préalable de l'Autorité Environnementale
 - Etude des impacts de la variante préférentielle
 - Réalisation du dossier d'études préalables à la DUP
 - Concertation continue pour définir au mieux les impacts du projet
- **Concertation inter-services**
 - Saisine de l'ensemble des services et instances porteuses de politiques publiques pour juger de la compatibilité du projet
- **Enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique**
 - Expression du grand public sur le projet et conclusion par un commissaire désigné par le tribunal administratif
- **Post DUP : Dossier des engagements de l'Etat**
 - Précise les engagements pris par l'Etat durant toutes les phases de concertations pour **éviter réduire ou compenser** les impacts négatifs du projet sur l'environnement et la santé humaine

Les prestataires

- **Études d'opportunité de phase 2 et études préalables à la DUP : Groupement Egis**
 - Phase d'appropriation des données en cours, définition des entrants
- **Etudes de trafic et évaluation socio-économique : CEREMA**
 - Enquêtes Origine-Destination et comptages routiers réalisés T3 2021
 - Construction du modèle de trafic en cours
- **Diagnostic agricole : Chambre d'Agriculture 13**
- **Étude des risques industriels à Fos-sur-Mer : INERIS**
- **Organisation de la concertation continue : cabinet NICAYA Conseil**

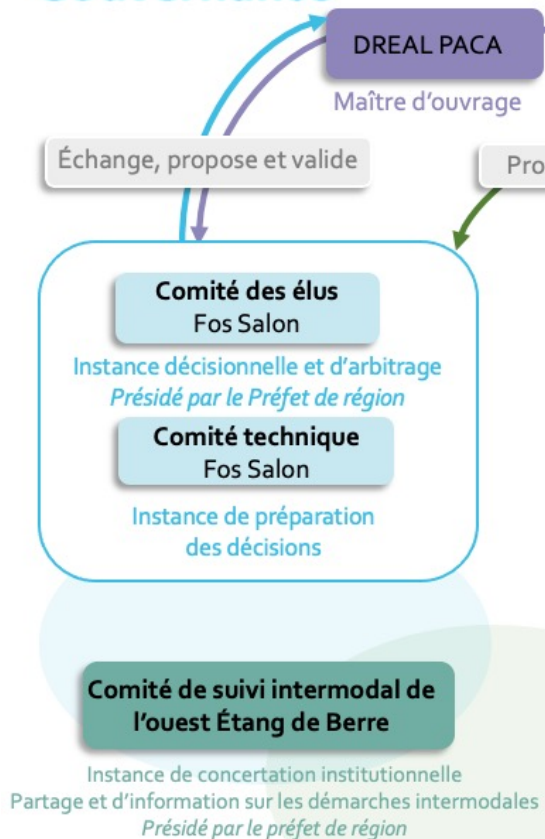


5

Dispositif de concertation continue



Gouvernance



Concertation



Information



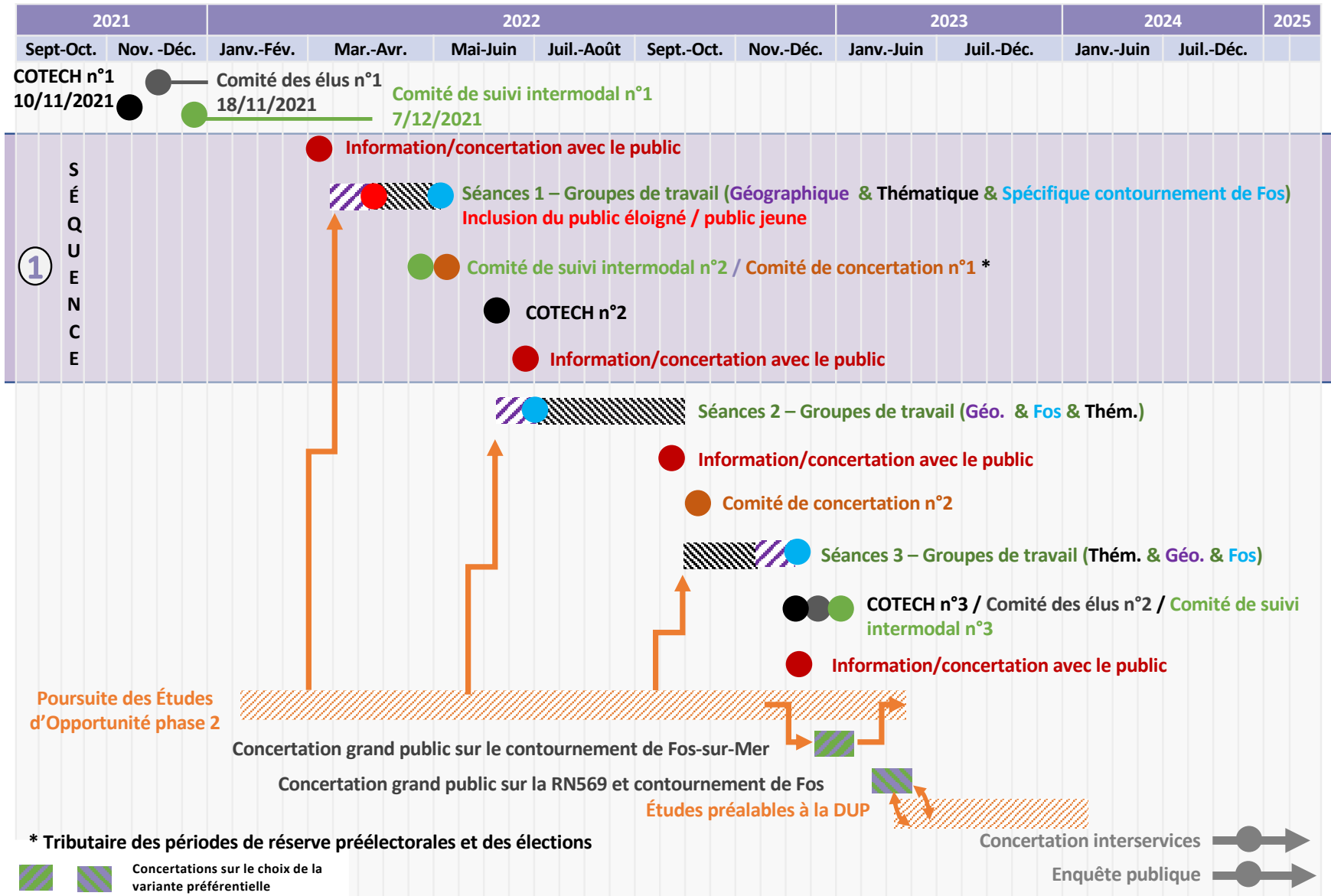
Dispositif d'évaluation de la concertation et d'information du public

*ERC = Éviter Réduire Compenser

Groupes de travail ouverts au grand public

Garants de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) qui veillent, proposent, prescrivent et rendent compte de la bonne information et participation du public

Processus de travail prévisionnel



Zoom sur la séquence 1

2022

Janv.-Fév.

Mar.-Avr.

Mai-Juin

Juil.-Août

Sept.-Oct.

Nov.-Déc.

S
É
Q
U
E
N
C
E



1^{er} mars Réunion publique



Séances 1 – Groupes de travail Géographiques (institutionnel)

- Nord (Salon – Grans – Miramas)
- Centre (Istres – Miramas)
- Sud (Fos-sur-Mer)



Séances 1 – Groupes de travail Thématiques

- Déplacements et services
- Territorialisation de la démarche ERC
- Climat
- Milieu naturel



Séances 1 – Groupes de travail Thématiques **

- Air et santé
- Agriculture / Nappe de Crau
- Cadre de vie, paysage et insertion urbaine



Mobilisation du public éloigné / public jeune



Séance 1 – Groupe de travail Contournement de Fos



Comité de suivi intermodal n°2 / Comité de concertation n°1*



COTECH n°2

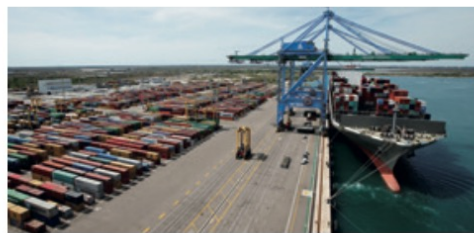


Information/concertation avec le public

Études d'Opportunité phase 2

*Tributaire des périodes de réserve préélectorales et des élections

** Dates à préciser en relation avec l'avancement des études



6

Outils de communication et de participation du public



Information / participation du public

Le grand public sera associé et pourra prendre connaissance régulièrement de l'état d'avancement des études et de la concertation via :

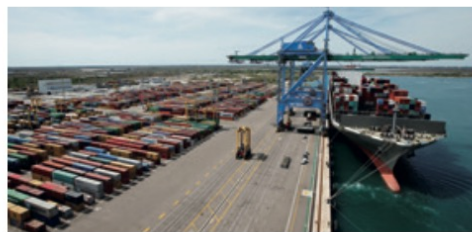
- **Les sites internet :**
 - De la DREAL et de ses partenaires
 - Du projet de liaison Fos-Salon: <https://www.liaison-fos-salon.com/>
- **Les réseaux sociaux et médias**
- **La diffusion de supports d'information**
 - Journal de la concertation continue au format numérique
 - Fiches techniques résumant les études

Il pourra participer via l'organisation de :

- **Groupes de travail, réunions d'information et de concertation ouvertes à tous**
- **Consultations numériques** : questionnaires en ligne, inscriptions réunions....



Questions / Réponses



**Retrouvez toute l'actualité
du projet sur le site internet**

<https://www.liaison-fos-salon.com>



Merci de votre attention

